

OBJECTIFS

Être capable de conduire en sécurité les PEMP (Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnel) de la (des) catégorie(s) validée(s) après réussite aux tests.

Maîtriser la conduite des Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnel, d'une ou plusieurs catégories sur la base de la recommandation R486-A de la CNAM.

CONTENU DE LA FORMATION

THEORIE

- A. Connaissances générales
- B. Technologie des PEMP
- C. Les principaux types de PEMP - Les catégories de CACES®
- D. Notions élémentaires de physique
- E. Stabilité des PEMP
- F. Risques liés à l'utilisation des PEMP
- G. Exploitation des PEMP
- H. Vérifications d'usage des PEMP

PRATIQUE

- A. Prise de poste et vérification
- B. Conduite et manœuvres
- C. Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

1

PEDAGOGIE : OUTILS ET MOYENS

Méthode pédagogiques

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques relatives à l'utilisation des Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnel en toute sécurité, et d'exercices pratiques de conduite du véhicule.

Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard. Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®.

Moyens humains

Formateur qualifié, professionnel de la manutention et du levage en entreprise et détenteur d'une qualification de testeur CACES®.
Testeur qualifié par un organisme certificateur.

EVALUATION

Les épreuves théoriques et pratiques de la conduite des Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnel sont réalisées en français en fin de formation conformément à la Recommandation R486 de la CNAM en vue de la délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation.

PUBLIC

Toute personne pouvant être amenée à conduire une plate-forme élévatrice mobile de personnel.

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

Durée : de 7 à 21 heures en fonction du nombre de catégories et du niveau d'expérience du stagiaire.

Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00. Horaires modulables pour les formations INTRA.

Réalisation d'une session par mois.

Groupe de 4 à 8 stagiaires.

LIEU

Sites techniques FC PRO
Ou sur "site client".

En présentiel.

TARIF

Réalisation d'un devis selon la grille tarifaire FC PRO en vigueur.

La délivrance de cette attestation permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



PROCESSUS D'INSCRIPTION

Quel que soit le mode de financement de votre formation, veuillez contacter notre Responsable de formation par téléphone 02.28.13.00.93 ou par mail formation@fpro.fr. Nous vous adresserons un devis et le contenu de formation. Après accord de votre part, la convention de formation vous sera adressée.



FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE

Nous sommes certifiés depuis novembre 2020 selon le référentiel national sur la qualité des actions concourants au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail. Nos actions de formation sont ainsi éligibles aux financements OPCO et / ou de votre compte personnel de formation.



CONTACT ET ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout renseignements voici nos coordonnées : 02.28.13.00.93 ou par mail formation@fcpro.fr

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter Mathilde CHABLE, référente handicap au 07.67.55.68.39.